

Conseil d'unité

Le 18 janvier 2022

Relevé de décisions

Ordre du jour

1. Installation conseil de laboratoire
2. Calendrier prévisionnel des activités
3. Classement des demandes de financements régionaux de thèses
4. Examen de demandes de financement par des doctorants
5. BQI
6. Chargé de mission animation doctorale
7. Points à discuter dans un prochain conseil d'unité

Présents : Cécile Legros, Arnaud Haquet, Sylvia Brunet, Amélie Dionisi, Marine Toullier, Victor Gusset, Jean-Philippe Lieutier, Hajer Rouidi, Valérie Parisot, Maud Laroche, Benoît Jean-Antoine, Antoine Mégie, Clément Laforge, Victor Vanier, Arnaud Ménard

Excusés : Stéphane Pessina, Vincent Martin, Sébastien Adalid, Carole Nivard

1. Installation conseil d'unité

Rappel de la composition du conseil et bienvenue aux nouveaux membres.

20 membres :

▪ membres permanents :

➤ membres de droit :

- la directrice (Cécile Legros), le directeur adjoint (Arnaud Haquet),
- Les responsables de thème : Sylvia Brunet, Stéphane Pessina ; Amélie Dionisi, Marine Toullier, Victor Gusset, Vincent Martin, Jean-Philippe Lieutier, Sébastien Adalid, Hajer Rouidi, Carole Nivard.
- 2 PR ou MCFHDR permanents : Valérie Parisot, Maud Laroche
- 2 MCF : Benoît Jean-Antoine ; Antoine Mégie
- 1 représentant élu par et parmi les personnels BIATSS attachés au labo : Yamina Bensaadoune

▪ membres temporaires et associés :

- 2 membres élus par et parmi les membres temporaires dont au moins un doctorant : Clément Laforge et Victor Vanier
- 1 membre associé : Arnaud Ménard

2. Calendrier prévisionnel des activités

Le calendrier est en cours d'élaboration pour le **premier semestre 2022**. Il sera dans un premier temps communiqué dans la prochaine lettre d'information et sur le site du CUREJ.

Le conseil remercie les responsables de thèmes (qui ne l'ont pas encore fait) de bien vouloir communiquer toute information utile pour alimenter ce calendrier.

Par la suite la mise en place d'un calendrier dynamique et partagé en ligne a été envisagée.

3. Examen de demandes de financement par des doctorants

Deux demandes de financement de mobilités à l'étranger ont été présentées.

Le Conseil a décidé d'allouer les sommes suivantes :

Thierno Dia : séjour de recherche au G5 Sahel - Mauritanie (janvier 2022) : 1000 euros

Nestor Adodo Kouami : séjour de recherche à l'Institut Unidroit - Rome (mars 2022) : 1000 euros

Il est rappelé aux doctorants qu'ils peuvent se saisir de cette opportunité. Une procédure un peu plus formalisée sera toutefois rapidement élaborée afin de pouvoir anticiper ces dépenses.

Le budget alloué devra toutefois être discuté en fonction de l'intensité de la reprise des activités du laboratoire lorsque la pandémie sera enrayée.

Une discussion est lancée sur le cadrage de ces demandes : enveloppe annuelle, montant maximum par an par doctorant (ou collègue) ...

Ce cadrage fera l'objet d'une discussion ultérieure lors d'un prochain conseil d'unité.

4. Appel à projet BQI (pour information)

L'URN propose de soutenir les initiatives et projets à l'international, tant pour la recherche que pour l'enseignement. Le Bonus Qualité International (BQI) doit devenir un outil de développement en permettant des projets structurants pluriannuels.

Les projets financés devront répondre à des critères spécifiques en lien avec les grands axes stratégiques de la politique internationale de l'URN 2021-2025 et notamment :

- Positionner nos partenariats structurants pour l'établissement en matière de recherche, de formation et de fonctionnement
- Positionner le projet d'alliance européenne Ingenium comme structurant pour l'établissement en matière de recherche, de formation et de fonctionnement.
- Améliorer qualitativement les flux entrants pour la réussite et la représentativité du monde auprès des étudiants de l'URN.
- Soutenir la francophonie
- Améliorer qualitativement et progressivement l'internationalisation des formations
- Promouvoir les initiatives internationales répondant aux 17 Objectifs de Développement Durable
- Limiter l'empreinte carbone de l'international
- Promouvoir les initiatives inclusives

Conditions : En aucun cas, le BQI ne peut financer directement des étudiants (Bourses,...) ni prendre en charge ce qui pourrait l'être via les financements des laboratoires (accueil court de

visiteurs), ou via les dispositifs Erasmus+ (mobilités des étudiants et des personnels en Europe).

Peuvent être financé : frais de déplacement et de séjour, équipement et frais diverses, heures du référentiel des tâches, heures tutorat,...

Date de fin du dépôt des projets : le 28 janvier 2022 à 16h00.

Avis des composantes et/ou CS des composantes : 28/02 au plus tard.

A ce jour nous avons connaissance du dépôt d'un seul projet :

Demande de financement du **séminaire de lancement du projet CMR Advisory Council¹** (juin 2022) – demande de Cécile Legros

- Budget : Deux jours de séminaire à l'UFR DSEG ; 15 participants internationaux (a minima) - TOTAL : 4907,50 €.
- Demande BQI : 3 500 €.
- Co financements : l'Institut du droit international des transports (IDIT) : 500 €
Un co-financement sera le cas échéant demandé ultérieurement au CUREJ

5. Chargé de mission animation doctorale

Aux termes de l'article 6§3 des nouveaux statuts du CUREJ, « Le directeur peut proposer au Conseil de l'unité de nommer des personnes chargées d'une mission spécifique et créer tout groupe de travail qu'il juge nécessaire ».

Comme cela avait été présenté durant l'AG de décembre dernier, l'équipe de direction a souhaité confier la mission d'animation et de coordination des activités proposées aux doctorants à Mme Valérie Parisot, en collaboration avec l'École doctorale.

Ces activités (visite d'institutions, présentations par les doctorants de thèmes d'actualités en lien avec leur sujet de recherche, ateliers d'écriture...) seront présentées dans le calendrier partagé.

Mme Parisot a été élue à l'unanimité du Conseil. Nous la remercions de la prise en charge de cette belle mission.

6. Points à discuter dans un prochain conseil d'unité

Plusieurs « chantiers » seront mise en place prochainement :

- Site web (contenu, activités des thèmes, projets, partenariats...)
- Calendrier partagé des activités
- Newsletter (contenu, format, temporalité, activités des thèmes...)
- Procédures
- ✓ Cadrage dotation mobilité pour les doctorants et collègues
- ✓ Procédures de demandes
- ✓ Fiches procédures (voir IRIHS)
- ✓ Rencontre avec le chargé de mission Recherche et DD&RS
- ✓ Autres ?

¹ Ce projet pluriannuel a fait l'objet d'une demande de financement dans le cadre du programme européen COST (réponse en mai)

7. Classement des demandes de financements régionaux de thèses

Les demandes de financement de thèse par la Région Normandie doivent faire l'objet d'un classement par l'unité de recherche préalablement à l'audition des candidats pressentis par l'École doctorale (le 25 janvier).

Dossiers de candidature déposés par des collègues du CUREJ :

- Titre : "**La régulation du cyberspace : analyse des droits européens, allemands et français**"

Direction de recherche : Sylvia Brunet

- Titre : "**Entreprises en difficulté et pouvoirs publics**"

Direction de recherche : Maud Laroche

- Titre : "**La variation dans le contrôle de légalité opéré par le juge administratif**"

Direction de recherche : Antoine Corre-Basset

- Titre : "**L'arbre hors forêt : un patrimoine naturel et culturel à protéger**"

Direction de recherche : Catherine Blaizot-Hazard

NB : ce dossier semble inéligible car la candidate est inscrite depuis 2019 (à confirmer toutefois).

Autres dossiers normands

- Titre : "Les migrations climatiques" (Caen)
- Titre : "Gouvernance et transition écologique dans les espaces portuaires français. Etude juridique" (Le Havre).

Le conseil d'unité, après avoir souligné la grande qualité des dossiers, a classé les demandes de la manière suivante :

- 1) "Entreprises en difficulté et pouvoirs publics"
- 2) "La régulation du cyberspace : analyse des droits européens, allemands et français"
- 3) "La variation dans le contrôle de légalité opéré par le juge administratif"
- 4) "L'arbre hors forêt : un patrimoine naturel et culturel à protéger"

Les directeurs de recherche sont invités à bien préparer leurs candidats en vue de l'audition par l'École doctorale, audition qui est décisive pour le classement final.

La séance est levée à 17 heures.

